

CONGRÈS MENUIRES · FRANCE

Retraite, **prévoyance, protection du revenu et transmission**

Toute profession libérale

DESTINATION	Menuires, France
DATES	Du 20 au 27 décembre 2026
HÔTEL	Hôtel Belambra, Les Bruyères

JOUR 1 — COMPRENDRE SA PROTECTION SOCIALE

Objectif : comprendre les mécanismes de protection sociale applicables au professionnel libéral et identifier ses éventuelles zones de fragilité.

00h00 – 00h20 | Ouverture

- Les spécificités de la protection sociale des professions libérales
- Les différences entre protection personnelle et protection du cabinet
- Les principaux risques auxquels le professionnel est exposé

00h20 – 00h50 | Les différents régimes

- Maladie
- Maternité / paternité
- Invalidité
- Décès

- Retraite
- Prise en compte des spécificités selon les professions

00h50 – 01h20 | Identifier ses garanties réelles

- Ce qui est couvert
- Ce qui ne l'est pas
- Les délais et conditions d'indemnisation
- Les conséquences d'un arrêt prolongé

01h20 – 01h45 | Cas pratique

- Que devient le revenu du professionnel après 1 mois, 6 mois ou 1 an d'arrêt ?
- Impact sur le cabinet
- Impact sur la famille

01h45 – 02h00 | Questions / réponses

JOUR 2 — PRÉVOYANCE : PROTÉGER SON REVENU

Objectif : construire une stratégie de prévoyance adaptée au niveau de revenu et aux charges du professionnel.

- Arrêt de travail : quelles conséquences ?
- Invalidité temporaire ou permanente
- Décès et protection des proches
- Indemnités journalières
- Garanties complémentaires
- Délai de franchise
- Niveau d'indemnisation
- Exclusions et limites des contrats
- Coût réel d'une absence prolongée

Atelier : construire son « scénario catastrophe » et déterminer le niveau de protection nécessaire.

JOUR 3 — RETRAITE : ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR

Objectif : permettre au professionnel de comprendre son futur niveau de retraite et d'identifier les leviers d'anticipation.

- Comprendre ses droits acquis
- Retraite obligatoire et complémentaire

- Durée de cotisation
- Revenus professionnels et droits futurs
- Retraite du dirigeant associé
- Épargne retraite individuelle
- Arbitrage entre cotisations, épargne et investissement
- Les erreurs fréquentes de préparation

Atelier : « Ma retraite dans 10, 15 et 20 ans ».

JOUR 4 — CONJOINT, FAMILLE ET PROTECTION DU FOYER

Objectif : intégrer la situation familiale dans la stratégie de protection du professionnel.

- Statut du conjoint
- Protection du conjoint en cas de décès
- Dépendance économique au revenu professionnel
- Protection des enfants
- Organisation en cas d'incapacité
- Prévoyance familiale
- Désignation des bénéficiaires
- Coordination entre protection sociale et patrimoine

Cas pratique : professionnel seul / couple avec enfants / associé avec conjoint collaborateur.

JOUR 5 — ASSOCIATION, COLLABORATION ET ABSENCE DU PROFESSIONNEL

Objectif : protéger non seulement la personne mais également la continuité de l'activité.

- Que se passe-t-il lorsqu'un associé est absent ?
- Répartition des responsabilités
- Continuité du cabinet
- Remplacement
- Collaboration
- Organisation entre associés
- Gestion des charges pendant l'absence
- Préparation des situations d'urgence

Atelier : construire le « plan de continuité » de son cabinet.

JOUR 6 — TRANSMISSION ET FIN DE CARRIÈRE

Objectif : anticiper la fin d'activité plusieurs années avant la transmission.

- Quand commencer à préparer sa transmission ?
- Valorisation de l'activité
- Transmission progressive
- Association ou cession
- Départ progressif
- Protection du revenu pendant la transition
- Transmission aux proches ou à un confrère
- Anticipation des conséquences sociales et patrimoniales

JOUR 7 — PROTÉGER SON PATRIMOINE APRÈS LA VIE PROFESSIONNELLE

Objectif : faire le lien entre protection sociale, patrimoine et retraite.

- Passage du revenu professionnel au revenu patrimonial
- Immobilier
- Épargne
- Revenus complémentaires
- Protection du conjoint
- Transmission du patrimoine
- Organisation successorale
- Maintien du niveau de vie

Atelier : construire son « plan de sortie professionnelle ».

JOUR 8 — MASTERCLASS : CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE PROTECTION

Objectif : synthétiser les 7 journées précédentes et permettre à chaque participant de bâtir une stratégie personnelle.

00h00 – 00h30

- Les 10 risques majeurs du professionnel libéral

00h30 – 01h00

- Audit de sa situation actuelle

01h00 – 01h30

— Les priorités : prévoyance / retraite / famille / cabinet / transmission

01h30 – 01h45

— Construire son calendrier d'actions

01h45 – 02h00

— Questions / réponses et clôture

FIL ROUGE

SE PROTÉGER -> PROTÉGER SON REVENU -> PROTÉGER SA FAMILLE -> PROTÉGER SON CABINET -> PRÉPARER SA RETRAITE -> TRANSMETTRE

Une question sur ce programme ?

Contactez l'équipe AFRPL au 01 87 66 02 80 ou à contact@afrpl.com. Programme susceptible d'ajustements ; la version à jour est disponible dans votre espace.